



HEARST, le jeudi 3 juillet 2025

Vol.50 - N° 11- 2,86 \$ +TPS

3



INCITATIF FINANCIER À LA DRE MARYAM AGHDAM POUR

FAITES PARTIE DE LA GANG
LES DIMANCHES APRÈS-MIDI
AVEC KIKINE!
DE MIDI À 15 H, C'EST L'ÉMISSION
JOUE MA TOUNE!
VOS DEMANDES SPÉCIALES PENDANT 3 H

CINN911.com



2



SOUTIEN MUNICIPAL À L'UNIVERSITÉ DE HEARST LES TERRAINS POTENTIELS DÉVOILÉS

Ford LECOURLMOTORSALES.ca



3 000 \$ DE RABAIS SUR CERTAINS MODÈLES

0% D'INTÉRÊT SUR LOCATION JUSQU'À 36 MOIS

0% D'INTÉRÊT SUR FINANCEMENT JUSQU'À 72 MOIS



Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

2025 **F-150**

Don de terrain envisagé pour bâtir l'avenir étudiant

Par Renée-Pier Fontaine

La Ville de Hearst pourrait bientôt faire don d'un terrain municipal à l'Université de Hearst pour soutenir un projet de résidence étudiante. Le conseil municipal étudie actuellement cette demande, jugée favorable à l'intérêt public, notamment en raison de la crise du logement qui sévit dans la région.

Dans une lettre officielle datée du 1^{er} juin 2025, la rectrice de l'UdeH, Aurélie Lacassagne, a sollicité la cession d'un terrain municipal situé près de la rue Hallé, dans le secteur Louisbourg. L'objectif : construire une résidence de type appartements pouvant accueillir environ 25 étudiants.

Une urgence en matière de logement

Selon l'Université de Hearst, le taux d'occupation locatif à

Hearst est actuellement de 0 %, bien en dessous du seuil idéal de 3 %, et plus de 120 personnes figurent sur une liste d'attente pour des logements subventionnés. De plus, 80 % des étudiants universitaires proviennent de l'extérieur, ce qui accentue la pression sur le parc immobilier local.

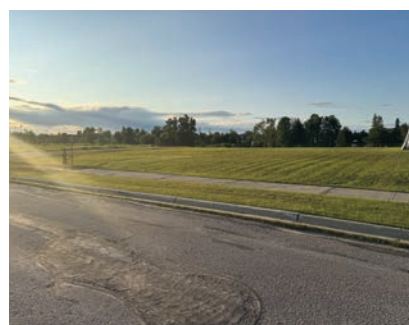
La direction de l'établissement souligne également qu'environ 44 % des diplômés choisissent de rester à Hearst après leurs études, ce qui renforce l'importance d'un meilleur accès au logement pour favoriser la rétention locale et la vitalité économique.

Un projet conforme à la Loi sur les municipalités

Le don envisagé s'appuierait sur l'article 107 de la Loi de 2001 sur les municipalités, qui autorise les municipalités à offrir des subventions — incluant des dons de terrain — à des organismes ou



Carte des terrains potentiels Photo : Ville de Hearst



Terrain potentiel côté sud sur la rue Hallé Photo : Renée-Pier Fontaine

projets jugés d'intérêt public. Le projet respecte aussi les dispositions du règlement municipal 73-07, qui exempte les institutions publiques de l'obligation d'évaluation marchande en cas de don.

Bien que les détails précis du terrain demeurent à déterminer, la Ville attend les conclusions de l'étude de faisabilité actuellement en cours par l'Université pour confirmer la superficie exacte et les besoins techniques du projet. Le terrain visé bénéficie déjà d'un

accès aux services municipaux essentiels (aqueduc, électricité, égout), réduisant ainsi les coûts d'aménagement.

Aucun coût direct pour la Ville

Si le don est approuvé, l'Université de Hearst assumerait l'ensemble des frais juridiques, de bornage et de raccordement aux services municipaux, comme le veut l'usage. Le conseil devrait prendre sa décision finale après réception du rapport de faisabilité.

Un nouveau VUS pour la flotte municipale

Par Renée-Pier Fontaine

La Ville de Hearst procèdera à l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire sport (VUS), un Ford Escape, pour répondre aux besoins des déplacements locaux et interurbains de son personnel.

La décision fait suite à un appel de propositions lancé auprès des concessionnaires locaux et s'inscrit dans le cadre du budget en capital 2025, adopté le 8 mai dernier, qui prévoyait une allocation de 45 000 \$ pour l'ajout d'un véhicule à la flotte municipale, avec une préférence claire pour un modèle écologique.

L'appel de propositions, qui s'est clôturé le 19 juin, permettait jusqu'à dix soumissions par concessionnaire — cinq pour des véhicules neufs, cinq pour des

véhicules usagés récents (2019 et plus), avec des critères stricts incluant un ensemble de remorquage de classe I, des tapis protecteurs, ainsi qu'un format VUS, fourgonnette ou camionnette. Le Ford Maverick et le Ford Escape ont obtenu les meilleurs résultats globaux, se démarquant particulièrement pour leur rapport qualité/prix et leur aspect pratique. Toutefois, c'est le Ford Escape qui a été retenu, en raison de son confort pour les déplacements hors ville, son

espace de rangement sécurisé et sa capacité d'adaptation aux besoins municipaux.

Malgré tout, le Maverick, qui recevra une nouvelle affectation au département des arrêtés municipaux, demeure dans la flotte. Il sera modifié pour inclure une boîte sécurisée avec capot, des lumières de signalisation, ainsi qu'un équipement spécialisé pour la gestion des chiens errants.

Coûts sous contrôle et conformité à la politique d'achat

Les deux véhicules sélectionnés, respectivement à 33 171,06 \$ pour l'Escape et 37 304,00 \$ pour le Maverick (taxes en sus), respectent l'enveloppe budgétaire de 45 000 \$. Un montant additionnel d'environ 9 000 \$ est prévu pour l'installation

d'accessoires essentiels tels qu'un système GPS, une radio FM de communication, et des feux stroboscopiques.

Conformément à la Politique d'achat municipal (arrêté 78-04), les résultats ne seront pas rendus publics, mais un rapport a été présenté au conseil municipal, comme l'exige la réglementation.



LENORD.CA

À votre portée chaque semaine...

Vous aimez être au courant de tout ce qui se passe dans votre région, qu'il s'agisse de faits divers ou de nouvelles d'importance? Notre journal imprimé est votre meilleur allié pour ne rien manquer de l'actualité!

JOURNAL
LE NORD

Hearst refuse d'interdire le stationnement de nuit au Centre Gilles-Gagnon

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal de Hearst a décidé de maintenir la possibilité de stationnement de nuit au Centre d'accueil Gilles-Gagnon, situé le long de la route Transcanadienne.

Cette décision fait suite à une demande émanant des propriétaires de Veilleux Camping & Marina et Melanie's Camping & RV Park, qui avaient exprimé des préoccupations concernant l'absence de réglementation encadrant le stationnement nocturne des véhicules récréatifs au Centre d'accueil.

Dans la lettre que les propriétaires ont envoyée à la Municipalité, ils ont exprimé que cette pratique nuisait à leurs entreprises qui voient leur clientèle diminuer au profit d'un accès gratuit et non réglementé. Pour eux, cette situation nuit directement à l'économie



Centre Gilles-Gagnon
Photo : Renée-Pier Fontaine

et celles qui investissent temps, efforts et ressources pour offrir un hébergement structuré, sécuritaire et conforme aux normes. « En moyenne, on observe la présence d'au moins deux roulottes par soir, parfois davantage. Il y a quelques semaines, un groupe y a même allumé un feu de camp directement dans le stationnement — une situation non seulement préoccupante pour la sécurité, mais également inacceptable pour un lieu public destiné à accueillir les visiteurs dans un cadre propre et sécuritaire, mais surtout visant à offrir une halte et non un hébergement », dénoncent Julie Roy, Martin Hébert, Mélanie Collin et Patrick Rancourt.

Pour le personnel municipal, le Centre Gilles-Gagnon, reconnu pour ses sculptures de l'original et du loup, est une étape populaire pour les voyageurs explorant le Nord de l'Ontario. Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, il offre aux visiteurs un lieu de repos et d'information sur la région. « Les usagers qui stationnent durant la nuit arrivent



Des passants prennent un temps de repos au Centre Gilles-Gagnon

Photo : Renée-Pier Fontaine

généralement après la fermeture et repartent avant l'ouverture, n'affectant ainsi pas le fonctionnement quotidien du site », explique la directrice des arrêtés municipaux, Myriam Bastarache, dans son rapport.

Face à la requête des propriétaires de campings locaux, le conseil a examiné deux options présentées par Mme Bastarache : interdire ou continuer à permettre le stationnement nocturne. Il a été jugé que l'autorisation du stationnement la nuit ne posait pas de problème majeur pour la municipalité. Par ailleurs, cette pratique favorise

le tourisme local en offrant une halte pratique et sécuritaire aux voyageurs.

Le conseil a donc recommandé de conserver la situation actuelle, ce qui signifie que les véhicules récréatifs pourront continuer à stationner gratuitement au Centre Gilles-Gagnon durant la nuit.

Aucune incidence financière n'est associée à cette décision, alors que toute modification future impliquant une interdiction nécessiterait la mise en place d'un régime d'application et des coûts liés à son administration.

Incitatif financier approuvé pour l'établissement d'une nouvelle médecin à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal de Hearst a donné son aval à la signature d'une entente d'incitatifs financiers avec la Dre Maryam Aghdam Pour, qui prévoit établir sa pratique médicale dans la communauté après l'obtention de son certificat de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

Le conseil municipal de Hearst a donné son aval à la signature d'une entente d'incitatifs financiers avec la Dre Maryam Aghdam Pour, qui prévoit établir sa pratique médicale dans la communauté après l'obtention de son certificat de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

Cette décision s'inscrit dans le

cadre des efforts de la Municipalité pour attirer et retenir des professionnels de la santé, alors que plusieurs régions rurales font face à des pénuries persistantes de médecins de famille.

La Ville de Hearst offre depuis plus de deux décennies des bourses et prêts pour encourager les médecins à venir pratiquer localement.

Une résolution adoptée en 2018 (no 31-18) avait renouvelé cet engagement, prévoyant 35 000 \$ d'incitatifs pour chaque médecin acceptant de pratiquer à Hearst durant une période minimale de cinq ans.

La subvention accordée à Dre Aghdam Pour a toutefois été ajustée à 26 200 \$, puisque l'entente ne prévoit aucune obligation de travail dans le département d'urgence — une différence majeure par rapport aux ententes précédentes. En complément, Dre Aghdam Pour recevra également un prêt de 18 750 \$, remboursable selon les modalités prévues au contrat.

L'Hôpital Notre-Dame de Hearst a été consulté pour établir les modalités au retour de service, et les ajustements à l'entente ont été faits en conséquence.

Une contribution partagée avec Mattice-Val Côté

Comme par le passé, la Municipalité de Mattice-Val Côté s'est jointe à l'effort, confirmant une participation financière de 3 144 \$ à la subvention totale. La contribution nette de la Ville de Hearst s'élèvera donc à 23 056 \$, un montant déjà prévu au budget opérationnel de 2025, mais non utilisé jusqu'à présent.



REAL ESTATE HUB

exp
REALTY
BROKERAGE

(613)-707-5146



@exprealestatehub



www.experehub.com



ENCADREMENT • CONNAISSANCE • DÉVOUEMENT

NOTRE PROMESSE POUR VOUS



JOURNAL LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste/graphiste
pub@hearstmedias.ca

Annabelle Grondin, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) POL 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épingle noire

Les Médias de l'épingle noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur
Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

nouvelle orthographe Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

Le Nord est publié depuis mars 1976.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Il est passé aux mains des Médias de l'épingle noire en mai 2016.

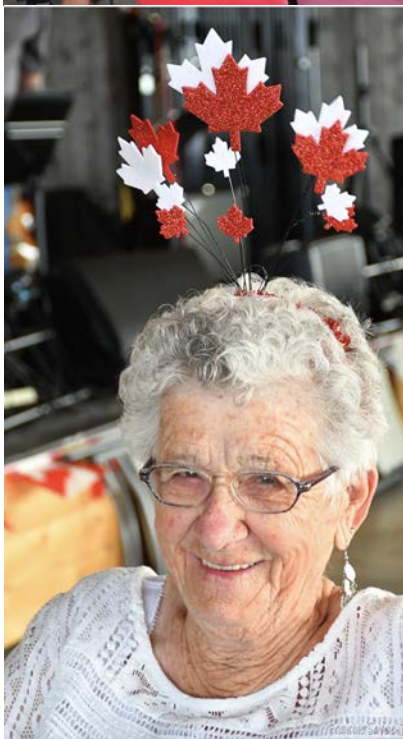
ISSN 1199-0805



SOURIRES DE LA SEMAINE



Photos : Francine Savoie-Jansson et Renée-Pier Fontaine



Caricature



Vous avez une opinion à partager ou un sujet à faire découvrir ?

Envoyez-nous un courriel à info@hearstmedias.ca ou passez en discuter avec Steve Mc Innis!

** Une lettre à l'éditeur est sujet à approbation avant sa publication.*

Hearst en bref : OSBL, bilan Pitch-In et facture annulée

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal de Hearst confirme le soutien aux clubs communautaires par des rabais de taxes.

Le conseil municipal de Hearst a adopté deux arrêtés municipaux visant à établir un programme de rabais de taxes pour le terrain et les bâtiments appartenant et occupés par Club Action Hearst et le Club de curling communautaire de Hearst. Ces mesures témoignent de l'engagement de la Ville à soutenir les infrastructures qui offrent des services récréatifs et communautaires essentiels à la population locale.

Un appui durable pour Club Action Hearst

Depuis 2010, Club Action Hearst bénéficie d'un rabais d'impôts fonciers équivalant à la portion municipale, soutenant ainsi ses activités malgré des défis financiers. Cette politique découle de la vente à valeur nominale d'une partie du terrain du Foyer des Pionniers, accompagnée de conditions garantissant que le complexe est utilisé pour le bien de la communauté. Pour 2025, le rabais municipal accordé au Club Action s'élève à 23782,42 \$, soit environ 72 % des impôts fonciers totaux. Ce montant est inclus dans le budget opérationnel de la Municipalité.

Soutien similaire pour le Club de curling communautaire de Hearst. Le Club de curling bénéficie quant à lui d'un appui similaire depuis 2011, suite à la vente d'une partie du même ancien terrain du Foyer des Pionniers, dans le cadre d'un arrêté municipal comparable. Les mêmes conditions encadrent l'usage du complexe pour des activités répondant au mandat du Club de curling et à l'intérêt général de la communauté.

Pour l'année 2025, le rabais municipal accordé au Club de curling atteint 17523,89 \$, ce qui représente 93,11 % des impôts fonciers totaux, la différence étant uniquement les impôts scolaires à la charge du Club de curling.

Custom Sawmill

Le conseil municipal de Hearst a approuvé l'annulation des arrérages de taxes foncières pour les terrains associés à l'ancienne scierie connue sous le nom de Custom Sawmill, représentant un montant total de 5575,51 \$ pour l'année 2025.

Cette décision fait suite à la situation particulière des terrains, autrefois occupés par la compagnie forestière Levesque Lumber Ltd., qui a fermé ses portes en 1992 après des difficultés financières. Depuis cette fermeture, les terrains, enregistrés sous Custom Sawmill Ltd., sont demeurés vacants et la société propriétaire, Custom Sawmill, a été dissoute, laissant ces terrains sans propriétaire légal.

Des ordres environnementaux ont aussi été donnés à l'encontre de ces propriétés, ce qui annule en pratique les droits de la Municipalité de Hearst à réclamer les taxes foncières en souffrance. En conséquence, la Municipalité procède à l'annulation annuelle des taxes impayées sur ces terrains.

Le montant des arrérages de taxes de 5575,51 \$ avait été prévu dans le budget opérationnel 2025, au sein des allocations dédiées aux annulations d'impôts fonciers.

Cette mesure permet à la Ville de faire le point sur ces propriétés inhabitées et de mieux gérer ses ressources financières tout en respectant les contraintes légales et environnementales associées.

Jogues Mud Fest

Le conseil municipal de Hearst a donné son aval pour prêter gratuitement ses clôtures métalliques à l'organisation du Jogues Mud Fest, qui se déroulera du 15 au 17 août 2025 dans la communauté voisine de Jogues.

Dans une lettre adressée au directeur des Parcs et loisirs le 18 juin dernier, les organisateurs ont formulé une demande d'utilisation sans frais des clôtures de la Ville pour sécuriser le site de l'évènement. Bien que l'évènement ait lieu en dehors des limites municipales, le conseil a jugé qu'il bénéficie largement à la communauté de Hearst, tant par sa portée régionale que par ses retombées économiques.

Créé à l'origine pour amasser des fonds en vue de l'achat d'équipement de lutte contre les incendies, le Jogues Mud Fest est désormais un rendez-vous annuel majeur, attirant plus de 1000 personnes. Restaurants, hôtels, commerces locaux : les retombées économiques pour Hearst sont bien visibles, selon les membres du conseil.

La Ville a par le passé prêté ses clôtures pour des évènements organisés sur son territoire, comme

les célébrations de la fête du Canada. Toutefois, comme le Mud Fest se tient à l'extérieur des limites de Hearst, une approbation officielle du conseil était nécessaire. En acceptant la demande, le conseil municipal demande toutefois aux organisateurs de prendre en charge le montage, le démontage et le remplacement des clôtures en cas de bris. Le personnel municipal apportera son soutien pour la préparation et le retour du matériel après l'évènement.

Aucune incidence financière n'est anticipée dans ce prêt d'équipement, et le conseil voit en cette collaboration une belle façon de soutenir une initiative communautaire d'envergure.

Bilan positif pour la campagne Pitch-In 2025

La Ville de Hearst dresse un bilan encourageant de la campagne Pitch-In 2025, tenue entre mai et juin. Fidèle à cette tradition communautaire initiée en 1987, la population s'est encore une fois mobilisée pour nettoyer et embellir la municipalité.

Organismes, écoles, clubs et

citoyens ont uni leurs efforts pour désencombrer parcs, rues, sentiers et espaces publics de leurs déchets. En tout, environ 285 paires de gants et 321 sacs à déchets ont été distribués par la Ville pour soutenir cette opération verte.

Parmi les zones nettoyées cette année :

- la route 583 Nord jusqu'à l'entrée du dépotoir, par le personnel municipal et les élus ;
- plusieurs rues et cours d'école, dont Allen, Rouse et Veilleux, par l'École catholique St-Anne ;
- le boulevard Brisson et la plage de Coppell, grâce à André Rhéaume ;
- la rue Front, nettoyée par Renée G. Leduc, et la 10e Rue par les élèves de Mme Carmen Lepage ;
- les sentiers de conditionnement physique, nettoyés par des élèves de l'École catholique St-Louis ;
- le terrain du Club Action par Aline Lévesque et l'arrière par les cadets de l'Armée de Hearst ;
- plusieurs autres zones clés comme la rue Prince, le secteur Maisons Neuves, la 15e Rue, ou encore le sentier piétonnier le long la rivière Mattawishkwia.

Littérature, musique,
film et comédie, tout
inclus !

BOOM
CULTUREL

lundi au jeudi 18 h
avec Kristophe Bédard

CINN911.com

Présentation par :

Centre de Rénovation
Home
building centre

BEAUTITONE WOOD-SHIELD BEST Teinture

100 % acrylique opaque pour terrasse et parement

Produit de la semaine :

ÉCONOMISER 25 %

44,97 \$
(Rég. : 59,99 \$)



VENTE!



Donnez à votre bois extérieur la meilleure protection longue durée qui soit avec cette teinture 100 % acrylique qui résiste à la moisissure et à la décoloration.

Une entente renouvelée pour prolonger une ligne d'eau privée à l'ouest de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal de Hearst a donné son aval à la signature d'une nouvelle entente de licence pour la prolongation d'une ligne d'eau privée sur le territoire situé à l'ouest de la municipalité, le long de la route 11.

L'accord, conclu entre la Ville et les fiduciaires de l'Assemblée Chrétienne, Thérèse et Réjean Boulanger, ainsi que Manon Jean Mitron et Alain Mitron, permettra à ces propriétaires de résidences de se raccorder au réseau d'eau potable de la Municipalité, en raison de la difficulté persistante à obtenir de l'eau potable à partir de puits privés.

La décision s'inscrit dans la continuité d'une entente initiale signée en 1993, qui autorisait déjà un premier prolongement du réseau municipal pour desservir l'Assemblée Chrétienne et la résidence des Boulanger. L'accès à l'eau était alors conditionnel à certaines exigences, notamment l'approbation du ministère concerné,

l'assurance des installations et le partage des coûts.

Un nouveau raccordement est désormais requis à la suite de la construction d'une résidence privée voisine, qui souhaite elle aussi avoir accès à l'eau municipale. Un robinet d'arrêt (*curb-stop*) a été installé près de la ligne de propriété de chaque résidence, permettant d'isoler l'alimentation en eau au besoin.

La nouvelle entente respecte les grandes lignes de celle de 1993, tout en intégrant des conditions supplémentaires : interdiction de connexions croisées, droit pour la Ville de suspendre le service en cas de non-respect de l'entente, et responsabilité des propriétaires en ce qui concerne les réparations.



Les deux terrains concernés Photo : Google Map

Aucun cout pour la Municipalité

La Municipalité précise que les frais liés à l'installation, à l'entretien et aux réparations de la conduite d'eau demeurent entièrement à la charge des propriétaires concernés. Comme pour les autres résidences, la consommation d'eau sera mesurée par un compteur,

et les revenus seront perçus en conséquence.

Cette entente fait l'objet d'un projet de règlement municipal, lequel officialisera l'autorisation du conseil à procéder à la signature du document.

RADIO ÉCOLE !

NE MANQUEZ PAS LES CAPSULES DE
RADIO ÉCOLE LORS DES ÉMISSIONS RADIO ACADÉMIE
LES DIMANCHES DE **18 H À 19 H**

6 juillet	- Mme Karine Bourdon
13 juillet	- Mme Mélissa Bondu-Proulx
20 juillet	- Mme Carmen Lepage
27 juillet	- Mme Geneviève Campeau



MOUVEMENT DES INTERVENANT.E.S EN
COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO



Canada

MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS
ET MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG !

Feu vert à l'installation de lampadaires solaires sur un sentier piétonnier

Par Renée-Pier Fontaine

Cette première phase du projet vise à améliorer la sécurité et l'accessibilité du sentier en soirée, surtout lors des saisons où la noirceur tombe rapidement. Les installations seront faites à l'interne par le personnel municipal, sans frais directs pour les contribuables, puisque les lampadaires proviennent de l'inventaire de Hearst Power et seront montés sur des poteaux usagés.

Priorité aux sections les plus sombres

Le personnel municipal ciblera en priorité les zones les plus sombres et les plus fréquentées du sentier. Une fois les lampadaires en fonction, un rapport sera remis au conseil afin d'évaluer la portée, la faisabilité et les coûts liés à de futures phases d'implantation.

Un projet durable et accessible

La solution solaire a été jugée plus adaptée que l'éclairage câblé en raison du manque d'infrastructure électrique existante et de la présence de réseaux d'égouts sous le sentier nord. Elle permet aussi d'offrir un accès prolongé aux marcheurs sans impacter les finances municipales à court

terme.

Le sentier du côté sud s'étend du parc Marcel-Léger au chemin Girard (environ 0,9 km). Ce sentier n'est pas éclairé.

Le sentier du côté nord, qui s'étend de la 5^e Rue Est à la 15^e Rue (environ 2,6 km). Ce sentier est partiellement éclairé par les bâtiments avoisinants et les lampadaires aux intersections des rues.

Il est à noter que les sentiers ne sont pas entretenus l'hiver par la Ville en raison de risques élevés associés à l'utilisation de motoneiges, selon les recommandations de l'assureur municipal.



Sentier pédestre – « Fitness trail »
Photo : Renée-Pier Fontaine

L'accès gratuit à La Limite pour le Hockey mineur

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal de Hearst a accepté de céder gratuitement l'usage de la salle La Limite à l'Association du hockey mineur de Hearst (AHMH) pour son camp d'entraînement ainsi que pour ses tournois de la saison 2025-2026, sous réserve que cette utilisation ne nuise pas à la programmation municipale ou aux réservations déjà en place.

Il s'agit de la quatrième année consécutive où une telle demande est formulée par l'Association du hockey mineur, et elle fait suite à une autorisation similaire accordée pour la saison 2024-2025, selon la

résolution no 288-24.

Des événements pour la jeunesse locale

L'AHMH prévoit utiliser la salle La Limite pour son camp d'entraînement en août, ainsi que pour deux

tournois importants : le Festival Lecours Lumber U7 Jamboree en janvier 2026 et le Tournoi Astérix et Obélix en février. Ces activités représentent neuf jours d'occupation de la salle, pour une valeur estimée à 1258,38 \$ + TVH.

Le conseil considère cette gratuité comme une contribution à la jeunesse sportive de Hearst, tout en rappelant l'importance de générer des revenus pour assurer le fonctionnement des installations municipales.

D'autres tournois admissibles

Si l'AHMH obtient l'opportunité d'accueillir des compétitions régionales ou provinciales —

comme celles de la NOHA ou de l'OHF —, l'utilisation gratuite de la salle pourrait aussi être permise, à condition qu'elle n'entre pas en conflit avec l'horaire déjà établi.

Toutefois, les événements sociaux organisés par l'Association du hockey mineur, incluant notamment sa soirée de remerciement des bénévoles, ne sont pas inclus dans cette gratuité et devront être payés selon les tarifs réguliers.

Les représentants de l'AHMH devront coordonner la planification avec le personnel du département des Parcs et loisirs, afin d'assurer un usage harmonieux des installations.

Hearst ne fournira pas des services d'inspection des bâtiments à Opatatika

Par Renée-Pier Fontaine

Lors de sa plus récente séance, le conseil municipal de Hearst a décidé de refuser la demande de la Municipalité d'Opatatika visant à obtenir des services d'inspection des bâtiments à court terme.

La demande, soumise le 21 mai dernier par la greffière-trésorière d'Opatatika, Mélanie Breton, faisait suite à l'impossibilité de la Ville de Kapuskasing de continuer à offrir ces services en raison d'un manque de personnel. Opatatika délivre en moyenne de un à trois permis de construction par été, principalement entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Capacité déjà limitée à Hearst

Le département de la Planification et des Bâtiments de la Ville de Hearst est déjà fortement sollicité pendant la saison estivale. En 2024, 85 permis ont été émis, la majorité pendant l'été. Le service est assuré par deux employés à temps plein : le directeur de la planification et inspecteur en chef, et un inspecteur du bâtiment également chef pompier, dont les tâches sont partagées entre les deux fonctions.

La Ville offre déjà un service d'inspection à la Municipalité de Mattice-Val Côté, en vertu d'une entente intermunicipale adoptée

en 2013. Toutefois, selon la réglementation provinciale (Code du bâtiment de l'Ontario), les inspections doivent être effectuées dans un délai de deux jours après l'avis de construction, ce qui impose des contraintes strictes à l'équipe actuelle.

Pas de capacité

d'expansion à court terme

Le personnel municipal a conclu qu'il n'était pas possible d'étendre ces services à une autre municipalité sans compromettre la qualité et les délais des inspections locales. La greffière d'Opatatika a été informée de la situation.

Aucune incidence financière prévue

En refusant la demande, la Municipalité évite des coûts supplémentaires en ressources humaines. Toutefois, le conseil serait capable de réévaluer cette option dans l'avenir si d'autres municipalités exprimaient un intérêt similaire, ce qui pourrait justifier une expansion plus structurée du service d'inspection.



KANNIKA KENNELS

Marc Audette

Cell 705 372-5299 après 18 h
Facebook Kannika Kennels

800 Highway 11 East
Hallebourg, ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
PLANCHER CHAUFFÉ

AVIS IMPORTANT

2025 Hearst Forest

Audit forestier indépendant

L'audit porte à la fois sur le gestionnaire de la forêt (Hearst Forest Management Inc) et sur le ministère des Richesses naturelles (MNR)

Les processus de gestion forestière menés dans la forêt Hearst entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2025 feront l'objet de l'audit. Veuillez nous faire part de vos commentaires d'ici le 9 juillet 2025.

Vous avez la possibilité d'informer les auditeurs de vos préoccupations ou de vos éloges.

Courriel : janet.lane@caliberconsultingco.ca



Veuillez suivre le code QR ci-dessous ou l'adresse web <https://caliberconsultingco.ca/ifa-hearst/>



2025 Hearst Forest

Independent Forest Audit

The Ministry of Natural Resources and Hearst Forest Management Inc. are being audited.

If you have any comments on forest management activities between April 1, 2019, and March 31, 2025.

Please submit concerns or praise via email

janet.lane@caliberconsultingco.ca by July 9, 2025



For more information follow QR code or visit <https://caliberconsultingco.ca/ifa-hearst/>



Fête du Canada 2025



Photos : Renée-Pier Fontaine et Francine Savoie-Jansson

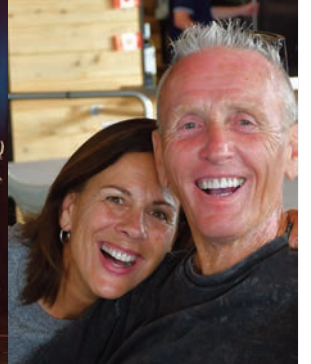


Photo : Lise Camiré Laflamme

Inspection

Inspection du ou des projets relatifs aux herbicides pour des forêts White River, Nagagami et Missinaibi

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets de traitement herbicide planifié pour la saison 2025. Dans le cadre de nos efforts continus en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés des forêts de **White River, Nagagami et Missinaibi** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du :

5 août 2025 sur la forêt de Nagagami;
15 août 2025 sur la forêt de Missinaibi;
18 août 2025 sur la forêt de White River.

La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec le bureau de l'entreprise forestière et sur le Portail d'information sur les ressources naturelles à l'adresse

<https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> à compter du **5 juillet 2025 jusqu'au 31 mars 2026** à l'expiration du calendrier annuel de travail.

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Forêt de Missinaibi

Waurner Adema, F.P.I.

Ministère des Richesses naturelles
 District de Chapleau-Wawa
 48 Mission Road
 C. P. 1160
 Wawa (Ontario) POS 1K0
 tél. : 705 992-5603
 courriel : waurner.adema@ontario.ca

Forêts de White River et de Nagagami

Brian Harbord, F.P.I.

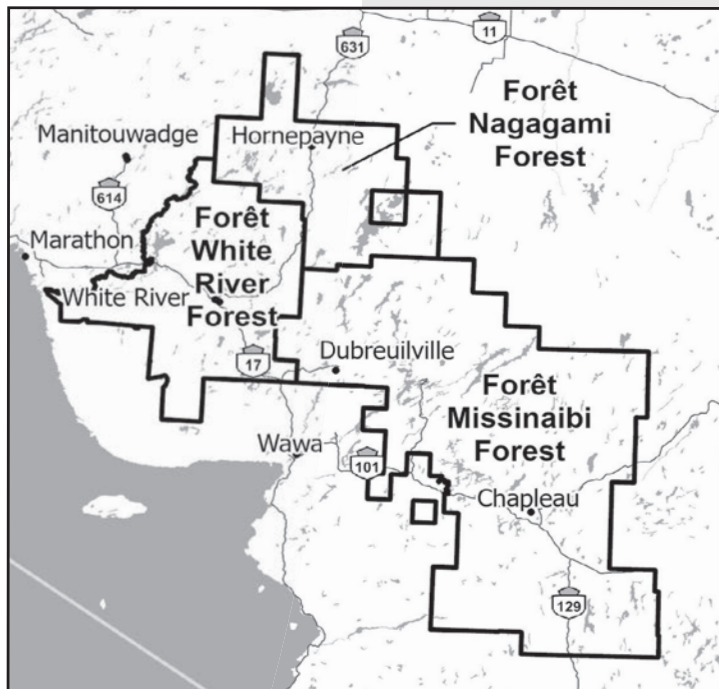
Ministère des Richesses naturelles
 District de Chapleau-Wawa
 48 Mission Road
 C. P. 1160
 Wawa (Ontario) POS 1K0
 tél. : 705 255-8515
 courriel : brian.harbord@ontario.ca

Forêt de Nagagami

Taylor Hall, F.P.I.

First Resource Management Group
 (représentant pour Hornepayne Lumber Limited Partnership)
 78 Front Street
 Hornepayne (Ontario) POM 1Z0
 tél. : 807 358-1819
 courriel : taylor.hall@frmg.ca

Information in English: Waurner Adema, 705-992-5603, waurner.adema@ontario.ca.



Le lac Shallow s'illumine

Par Renée-Pier Fontaine

Pour une deuxième année consécutive, un groupe de campeurs au lac Shallow à Mattice-Val Côté a amassé des fonds pour produire un spectacle de feux d'artifice samedi dernier. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes pour les admirer pendant une vingtaine de minutes.

Parmi les organisateurs on compte plusieurs membres d'une même famille, Jean-Noël Lachance et son épouse Kelly, avec leurs deux enfants Cody et sa conjointe Danel, ainsi que Stephanie et Yves.

Ils ont eu l'idée de faire tirer un foyer extérieur fabriqué par l'entreprise de Cody Lachance parmi tous les donateurs. Ils ont organisé l'événement avec l'aide de Kevin Jomphe, Jessica Boudreau, Marie-Josée Couture, Jenny-Lynn Stanert, les propriétaires du camping, Guylaine et Gilles Lamontagne. Au total, 100 personnes ont fait des dons, et environ 1500 \$ ont pu servir de budget de départ pour l'achat des feux d'artifice.

« Nous avons fait venir les feux d'artifice d'un endroit qui offrait toutes sortes de rabais, disons achetez-en un et vous recevrez l'autre gratuitement ou à 50 % de rabais. Ça nous a permis d'avoir un plus gros spectacle pour notre argent », expliquent Kelly Roman-Lachance et Danel Mitron.

Les feux ont été lancés par Cody et Jean-Noël Lachance, Yves Lemieux et Kevin Jomphe.

« Avec le tirage du foyer extérieur, nous avons réussi à doubler notre mise de fonds », explique Danel Mitron.



Pics de glycémie : le vrai du faux



Science-Press

Par Kathleen Couillard et Eve Beaudin



La peur d'un haut taux de glucose, ou glycémie, est partout sur les réseaux sociaux. Certains influenceurs vont jusqu'à recommander d'éviter à tout prix les pics de glycémie et d'utiliser des capteurs de glucose pour y parvenir. Le *Détecteur de rumeurs* a toutefois constaté que cette peur des variations du glucose est infondée pour les personnes en bonne santé.

1) Les pics de glycémie sont anormaux ? FAUX

En général, la concentration de sucre dans le sang devrait demeurer entre 70 mg/dl (milligramme par décilitre) et 180 mg/dl, pouvait-on lire dans un document publié en 2019 et endossé par plusieurs sociétés savantes, dont l'Association américaine du diabète et l'Association américaine des endocrinologues cliniques. Des études (par exemple, celle-ci et celle-ci) ont démontré que la glycémie se maintient dans cet intervalle la majorité du temps chez les gens en bonne santé.

Dans une recherche menée en 2024, on a observé que les sujets sans diabète pouvaient passer 12 % de leur journée avec une glycémie supérieure à 140 mg/dl. Par contre, il était très rare que le taux de glucose dépasse les seuils considérés comme sécuritaires. À titre de comparaison, les gens avec un diabète de type 1 ou 2 dont la glycémie n'est pas contrôlée passeraient 60 % de leur temps au-dessus de 140 mg/dl.

2) Les repas entraînent une hausse de la glycémie ? VRAI

Lors d'un repas, le sucre contenu dans les aliments se rend dans le sang et il est alors normal d'observer une hausse rapide de la glycémie. Cependant, même dans cette situation, le taux de glucose demeure généralement entre 118 et 132 mg/dl, concluait une étude européenne en 2007.

Cette étude a aussi démontré que le type de nourriture consommé affectait différemment les concentrations interstitielles de glucose, c'est-à-dire le glucose contenu dans le liquide qui remplit l'espace entre les cellules. Par exemple, certains aliments comme un bol de céréales Corn Flakes avec du lait causent des hausses rapides de la glycémie (supérieur à 140 mg/dl) chez la majorité des gens, observaient en 2018 des chercheurs américains. Plus encore, deux personnes qui mangent la même chose peuvent avoir des pics de glycémie très différents, comme l'a montré une étude en 2015.

« C'est normal d'avoir un taux de glycémie qui varie en fonction de ce qu'on fait comme niveau d'activité physique, de ce qu'on a mangé », explique le Dr René Wittmer, médecin de famille, dans un épisode du balado *Le Détecteur de rumeurs* sur les mythes des pics de glucose et des capteurs de glycémie. « La normale pour un individu en santé, c'est d'avoir une glycémie qui fluctue un peu dans

le temps. »

3) Les hausses de glycémie sont la cause du diabète ? FAUX

S'il est normal d'avoir des pics de glycémie après un repas, c'est lorsque la glycémie fluctue fréquemment d'un extrême à l'autre qu'on peut suspecter un problème de santé. Des chercheurs proposent d'utiliser le concept de variabilité glycémique. Cet indicateur, exprimé en pourcentage, mesure à quel point la glycémie d'une personne peut varier d'un moment à l'autre par rapport à sa moyenne habituelle. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité est grande.

Dans une étude réalisée en 2019, des scientifiques américains avaient mesuré un coefficient de variabilité moyen de 17 % chez les personnes en bonne santé. Généralement, cette variabilité est plus élevée chez les prédiabétiques ou les diabétiques. Lorsque cette valeur dépasse 27 %, cela peut signifier la présence de diabète.

Cependant, il est essentiel de comprendre que ce ne sont pas nécessairement les pics de glucose et la variabilité glycémique qui font progresser le diabète, observaient en 2024 des scientifiques britanniques : ces variations sont vraisemblablement le symptôme du diabète et non pas la cause. Des chercheurs suédois notaient pour leur part en 2024 que cette variabilité plus élevée est probablement dû à un mauvais fonctionnement de cellules du pancréas.

Verdict

Aucune étude ne montre que le fait d'aplatir les pics de glycémie est bénéfique chez les personnes en bonne santé. Des fluctuations sont normales. Une variabilité glycémique plus élevée peut être un symptôme du diabète.

Recul du taux de vaccination : tendance à long terme

Par Agence Science-Press

On parle beaucoup des éclosions de rougeole aux États-Unis et au Canada, mais le problème est plus large : au cours des années 2010, on a assisté à un recul du taux de vaccination dans 21 des 36 pays riches. Et la pandémie a amplifié le problème.

Les vaccins dits « de routine » avaient empêché 154 millions de décès d'enfants au cours des 50 dernières années, si on compare la période « avant » et « après » les campagnes massives de vaccination, notamment contre la rougeole, la tuberculose et la polio. Toutefois, ces efforts ont plus récemment ralenti, selon le dernier rapport annuel d'un groupe international de suivi de l'évolution des maladies et des facteurs de risque (Global Burden of Diseases, Injuries, and Risk Factors). Le rapport, paru le 24 juin dans la revue médicale *The Lancet*, s'appuie sur des données qui s'arrêtent à 2023.

Si on compare 1980 à 2023, les résultats sont, en apparence, encourageants : la proportion d'enfants de moins de un an qui ne sont pas vaccinés contre la coqueluche et la diphtérie a chuté de 75 %. Mais si on regarde les données de plus près, on s'aperçoit que de 2010 à 2019, il y a eu ralentissement, stagnation ou même, dans certains cas, recul. Et par la suite, « la pandémie de COVID-19 a exacerbé ces défis, avec des taux globaux pour ces vaccins qui ont décliné de façon significative depuis 2020, et qui n'étaient toujours pas, en 2023, revenus à leurs niveaux prépandémiques ».

Comme des chercheurs et des médecins l'avaient déjà noté, c'est parfois un problème de pure logistique : la pandémie a, dans plusieurs pays, perturbé les campagnes de vaccination infantile. Davantage de gens sont restés à la maison, ou n'ont pas eu accès aux soins de santé.

Mais la tendance à la baisse notée dès les années 2010 tient à un autre facteur : la désinformation. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait identifié dès 2019 la désinformation comme « la principale menace à la santé publique ».

L'étude ne s'aventure pas sur le

terrain politique, mais des médias cette semaine n'ont pas manqué de le faire : CNN note par exemple que « les efforts de vaccination aux États-Unis et dans d'autres régions peuvent ralentir encore plus, sous une nouvelle administration », une allusion aux prises de décision controversées du nouveau ministre de la Santé et d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement Trump. Les auteurs de la recherche, eux, se contentent dans leur conclusion de garder un œil sur la cible de 2030 que s'était fixée l'OMS en 2019 : augmenter la couverture vaccinale à travers le monde. « Atteindre 90 % de couverture globale » pour le vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche, pour celui contre le pneumocoque et pour celui contre la rougeole, « nécessitera des progrès accélérés », écrivent diplomatiquement les chercheurs.

Mot caché

Thème :
LUMIÈRE
6 lettres

E	I	T	U	E	L	E	C	T	R	I	C	I	T	E	R	A	H	P	S
H	G	L	N	L	T	L	N	O	E	N	E	G	A	R	I	A	L	C	E
E	A	U	L	E	T	I	A	P	O	L	A	R	I	S	A	T	I	O	N
O	R	L	O	U	C	R	S	N	E	D	I	C	U	L	S	N	A	R	T
L	B	T	O	R	M	S	A	O	T	L	I	M	P	I	D	I	T	E	E
U	C	R	C	G	A	I	E	V	N	E	N	O	I	P	M	A	L	T	E
N	L	I	I	E	E	R	N	R	I	I	R	L	U	M	E	N	E	I	C
E	A	N	N	L	P	N	F	A	O	O	M	N	O	Y	A	R	G	O	E
L	R	C	O	C	L	S	E	N	T	U	L	U	E	L	U	R	U	M	P
L	T	A	I	H	E	A	U	B	I	I	L	E	L	P	E	L	M	R	H
E	E	N	T	A	L	U	N	A	O	E	O	F	T	N	E	A	I	S	E
C	R	D	C	N	U	R	A	C	E	U	R	N	E	U	L	S	A	R	U
N	E	E	A	D	O	O	R	E	E	B	G	T	R	F	M	L	I	C	A
I	V	S	R	E	P	R	C	F	E	S	M	I	S	E	F	A	R	H	E
T	E	C	F	L	M	E	E	T	O	T	C	A	E	U	D	S	U	A	C
E	R	E	E	L	A	N	S	L	E	I	E	T	L	A	L	E	E	L	S
P	B	N	R	E	E	E	A	L	E	R	O	A	P	F	I	R	U	E	I
M	E	C	L	T	L	I	F	R	T	I	N	M	R	U	O	J	L	U	A
A	R	E	R	E	R	E	G	S	L	A	A	S	O	U	R	C	E	R	F
L	E	E	C	E	R	E	A	E	F	L	E	S	E	U	L	L	I	E	V

A Ampoule Astre Aurore	Énergie Étincelle Étoile	J Jour	Polarisation Prisme
B Bougie Brillance	F Faisceau Fanal	L Lampadaire Lampe Lampion	R Rayon Reflète
C Céleste Chaleur Chandelle Cierge Clarté Couleur	H Halogène	L Lanterne Laser	S Réfraction Réverbère
E Éclairage Écran Électricité	I Illumination Incandescence Infrarouge	N Lueur Lumen Luminosité Lune Lustre	T Translucide
		P Phare	U Source Spectre
		V Veilleuse	

MOCKTAIL FRAÎCHEUR AU MELON D'EAU



Étanchez votre soif avec style cet été en préparant cette jolie – et délicieuse – boisson acidulée!

- Ingrédients**
- (Pour 2 portions)
- 1/2 tasse de melon d'eau sans pépins, réduit en purée
 - 2 c. à soupe de jus de citron fraîchement pressé
 - Eau pétillante à saveur de citron, pour allonger
 - 4 rondelles de citron, sans pépins
 - Quelques feuilles de menthe fraîche

Étapes de préparation

1. Dans deux jolis verres, verser la purée de melon d'eau et le jus de citron. Allonger d'eau pétillante au citron et ajouter des glaçons si désiré.
2. Garnir de rondelles de citron et de feuilles de menthe fraîche.

Sudoku

JEU N° 931
NIVEAU : FACILE

	4	7	5					
	2						3	
		3	6		7	2		
	6			8		3		7
		4				6		
	3	9	7		6		1	
4	1	5			2	8		
2				7	8			1
	7		1	4		9		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 931

6	2	6	9	4	1	8	7	3
1	4	5	8	7	3	6	9	2
3	7	8	2	6	9	5	4	1
2	1	4	1	6	5	7	6	8
9	8	1	3	2	4	5	7	6
7	5	3	6	8	4	2	9	1
4	9	2	7	1	9	3	8	5
5	3	7	4	6	8	1	2	9
8	1	6	3	2	5	7	4	9

VOS PRÉDICTIONS DE LA SEMAINE :

Disponible uniquement sur le site web du journal Le Nord



www.lenord.ca

Réponse du mot caché :

SOLEIL

AVIS DE DÉCÈS



Suzanne Longtin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Suzanne Longtin (née Blais) à l'âge de 79 ans, le vendredi 27 juin 2025 au Foyer des Pionniers de Hearst. Elle laisse dans le deuil son époux Maurice et ses trois enfants : Daniel (Chantal), Gérald (Vicky) et Carole (Sébastien), tous de Hearst, de même que huit petits-enfants : Paul (Lissa), Suzie (Samuel), Claudie (Shawn), Lyanne (Billy-Joe), Alexane, Mikaël, Gérémy et Mathieu; six arrière-petits-enfants : Jenna, Jayce, Lorie, Demie, Florence et Blake. Elle laisse également son frère Léo (Huguette), son beau-frère Émile (Monique), sa belle-sœur Cécile, tous de Hearst; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Elle fut précédée par ses parents : Arthur et Irène Blais (née Camiré), ainsi que plusieurs frères et sœurs.

On se souvient de Suzanne comme d'une épouse, mère et grand-mère au grand cœur qui se souciait toujours du bien-être de sa famille. D'un bon sens de l'humour, elle avait ce don unique de faire rire et de détendre l'atmosphère. Toujours présente pour les siens, elle prenait le temps de visiter sa parenté, démontrant à quel point la famille occupait une place précieuse dans son cœur.

Elle aimait beaucoup faire à manger, et ses douceurs maison faisaient le bonheur de tous. Sa cuisine, tout comme sa compagnie, avait le goût du réconfort. Le jardinage de légumes et de fleurs, de même que faire de la bicyclette étaient ses passe-temps préférés pendant la saison estivale. Pour se détendre, Suzanne aimait bien écouter de la musique, et quand la santé lui fut meilleure, elle allait à la pêche avec son mari, plus particulièrement à la pêche sur la glace.

Suzanne laisse un héritage de bonté, de générosité et de joie qui continuera d'inspirer tous ceux qui l'ont connue.

La famille désire remercier le personnel du Foyer des Pionniers et le Dr Martin Papineau pour les bons soins.

Les funérailles auront lieu le jeudi 10 juillet 2025 à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

La famille apprécierait les dons au Foyer des Pionniers de Hearst.

EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI :

Réceptionniste-distribution-assistance administrative et commis aux ventes



Emploi subventionné pour personne de 35 ans et moins, ayant sa **résidence canadienne seulement**.

Statut d'emploi : Emploi d'un (1) an subventionné (des exigences viennent avec le poste), avec possibilité de prolongement par la suite.

Poste : **Temps plein de 35 h à 40 h/semaine, 5 jours par semaine**

Salaire : 23 \$/h

Début : 5 août 2025

Il s'agit d'un emploi idéal pour une personne de moins de 35 qui désire acquérir de l'expérience.

L'ensemble du personnel doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique médiatique des Médias de l'épingle noire.

Afin de poser votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae à la direction générale, Steve Mc Innis, par courriel smcinnis@hearstmedias.ca ou en personne au 1004, rue Prince.

Vous avez des questions? Communiquez avec nous au **705 371-1011**. Seules les personnes retenues et cadrant dans les exigences des demandes de la subvention seront invitées à une entrevue.



Laurentia Hébert

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Laurentia Hébert (née Lachance), à l'âge de 101 ans, le vendredi 27 juin 2025 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gaston de Hearst, Thérèse (Irénée) de Gatineau, Louise (Raymond) de Falkland C.-B., et Robert (Micheline) de Hearst. Elle laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Elle fut précédée dans la mort par son époux Julien, sa fille Lucille, son gendre Lucien, sa belle-fille Réjeanne et ses petits-fils : Joseph, Rino, Normand, Jean et Marco.

On se souvient de Laurentia comme d'une dame au bon sens de l'humour, qui aimait rire et faire rire. Sa joie de vivre était contagieuse et sa bonne humeur, son espièglerie et son rire franc laissaient une trace joyeuse partout où elle passait. Elle trouvait du bonheur dans les choses simples, comme le jardinage. Elle aimait prendre soin de ses fleurs, et son jardin était à son image : paisible, vivant et rempli de beauté. Parmi ces petits plaisirs, elle aimait bien savourer un bon Caesar quand l'occasion se présentait, de même que jouer au bingo, aller à la pêche et à la chasse.

Un des souvenirs précieux qu'elle chérissait est celui d'avoir assisté à un spectacle de Michel Louvain, ce qui lui avait apporté une grande joie, un souvenir rempli d'émotions et de musique. Elle avait même porté sa robe bleue pour l'occasion (*La dame en bleue* ♪).

Laurentia Hébert était l'une des aînées chez les Filles d'Isabelle, une place qu'elle a occupée avec sagesse et responsabilité tout au long de sa vie. Avant la retraite, elle a travaillé au Plywood, à l'Hôpital Notre-Dame, au Collège ainsi qu'au Foyer des Pionniers. Elle laisse de beaux souvenirs dans le cœur de sa famille, de son entourage et de ses connaissances. Une célébration de sa vie aura lieu à la Légion de Hearst le dimanche 27 juillet 2025, débutant à 13 h.

La famille apprécierait les dons au Foyer des Pionniers de Hearst.

**Votre annonce
aurait pu être ici !**

Assurez-vous d'être vu
en réservant votre espace
DÈS MAINTENANT !

vente@hearstmedias.ca

Pas de pause POUR VOS NOUVELLES!

Pendant que vous décrochez,
l'actualité reste à votre portée!

lenord.ca



**LES
P'TITES
ANNONCES**

705 372-1011

**Les petites annonces...
ça marche!**

**Contactez-nous pour que votre
petite annonce apparaisse ici!**

info@hearstmedias.ca

1004 rue Prince



Publicités :

705 372-1011

vente@hearstmedias.ca

www.lenord.ca

En matière de publicité, FAITES DES CHOIX ÉCLAIRÉS!

Recourir aux réseaux sociaux pour faire connaître votre entreprise, c'est une bonne idée, mais ce n'est qu'un moyen parmi bien d'autres de mousser votre visibilité.

Pour trouver la meilleure stratégie, obtenir des pubs de qualité et atteindre votre cible, faites confiance à nos conseillers : ils sauront vous guider vers les produits, imprimés ou numériques qui contribueront le mieux à mettre votre entreprise sous les projecteurs.

Publicités papier ou web, publiereportages, microsites, campagnes Facebook...

laissez-nous vous aider à faire la lumière sur nos offres publicitaires — et faites rayonner votre entreprise!

705 372-1011

vente@hearstmedias.ca
www.lenord.ca

**ANNONCER LOCALEMENT,
c'est aussi ça L'ACHAT
LOCAL — pensez-y!**



**Pas de vacances
POUR L'ACTUALITÉ!**

Lisez vos nouvelles locales où et quand vous le souhaitez.

 JOURNAL
LE NORD

lenord.ca

SIGOUIN
FINANCIAL GROUP INC

OFFRE D'EMPLOI ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

À propos de nous

Chez **Sigouin Financial Group Inc.**, nous nous engageons à aider nos clients à atteindre une tranquillité d'esprit financière grâce à une planification personnalisée, une gestion de patrimoine complète et une gamme complète de produits d'assurance. Nous sommes guidés par des valeurs fondamentales d'intégrité, de professionnalisme et d'excellence du service à la clientèle.

Dans le cadre de notre croissance continue, nous recherchons un(e) **adjoind(e) administratif(ve)** rigoureux(se) et organisé(e) pour se joindre à notre équipe dans le cadre d'un contrat de remplacement de congé de maternité. La personne retenue jouera un rôle clé dans le soutien aux conseillers et au bon fonctionnement quotidien du bureau.

Responsabilités principales

- Offrir un soutien administratif aux conseillers financiers
- Gérer les communications avec les clients (téléphone, courriel et courrier)
- Préparer et traiter les demandes d'ouverture de compte, transferts et autres documents
- Tenir à jour les dossiers clients et le système CRM en toute confidentialité
- Assurer la conformité en préparant et gérant les documents requis avec précision
- Concevoir et gérer les efforts de marketing numérique (médias sociaux, contenu en ligne)
- Gérer les opérations quotidiennes du bureau (commande de fournitures, etc.)
- Coordonner la planification et contribuer à l'organisation de réunions et webinaires clients

Qualifications

- Expérience en administration ou dans un poste de bureau requise (expérience dans le domaine financier, un atout)
- Excellentes compétences en organisation et en gestion du temps
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit
- Bonne connaissance de Microsoft Office (Word, Excel, Outlook); expérience avec un CRM, un atout
- Professionnalisme, discrétion et souci du détail
- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe

LIEU

Hearst, Ontario

TYPE DE POSTE

Temps plein –
Remplacement d'un congé de maternité — 18 mois

SALAIRE

25 \$/heure (35 heures/semaine)

DATE DE DÉBUT

5 aout 2025

CE QUE NOUS OFFRONS

- Congés payés et jours fériés
- Opportunités de perfectionnement professionnel
- Environnement de travail positif et collaboratif
- Possibilité de poste permanent à la fin du contrat

COMMENT POSTULER

Veillez envoyer votre CV ainsi qu'une brève lettre de motivation décrivant votre expérience pertinente et votre intérêt pour le poste avant **16 h le 11 juillet** à l'adresse suivante :

eric@sigouinfinancial.com

FÊTE DU CANADA

*À vous qui avez participé aux activités
 À vous qui avez commandité notre évènement
 À vous qui avez contribué financièrement
 À vous qui avez offert de votre temps bénévolement
 À vous qui avez acheté des billets à 100 \$
 À vous qui avez partagé des commentaires constructifs...*

Nous tenons à vous témoigner notre plus sincère gratitude !

Votre confiance, votre fidélité et votre engagement nous donnent les moyens de poursuivre nos activités et de bonifier constamment nos produits et services. Jour après jour, notre équipe est motivée par le désir de vous offrir ce que vous méritez, c'est-à-dire le summum du bonheur!

Du plus profond de notre cœur, MERCI à vous !

LES
Médias
 de l'épinière noire
INC.

**SIMPLEMENT
 MERCI!**

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES :



Atlantic Power - Expert Chevrolet, Buick, GMC Ltd. - Straight Line Plumbing & Mechanical Ltd. - Fern Girard Construction - Expert Garage Ltd. - Ateliers Nord-Est Printing - Serge G&D Repair Inc. - Les Bâtitseurs Stratégik Builders Inc. - Maurice Welding - Pharmacie Novena - Companion Hotel-Motel - Great Canadian Dollar Store - Tomorrow's Memories - Nicole Stitch On - Sam's Mini Mart - Le Caprice - Hearst Corner Store/Dépanneur Bourdages

SUR UNE NOUVELLE TOITURE / ON A NEW ROOF

GAGNE 5000 \$

WIN \$5000!

Appelle **JUST ROOFING** dès aujourd'hui afin d'obtenir une ESTIMATION GRATUITE et réserve ta place pour un tout nouveau toit — en plus, cours la chance de gagner gros grâce à nos tirages hâtifs (Early Bird) exclusifs!

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON
justroofing.renovations@gmail.com

Call **JUST ROOFING** today for your FREE estimate and lock in your spot for a brand new roof — plus, get a chance to win big in our exclusive Early Bird draws!

705 372-3840

** Tous les tirages se feront en ondes à CINN 91,1
** All draws will be held on air at CINN 91.1

GAGNE GROS AVEC LES TIRAGES HÂTIFS !!

Réserve ton nouveau toit dès aujourd'hui et tente ta chance pour gagner des prix incroyables!

- 16 mai – Prix en argent de 1000 \$
- 20 juin – Cadeau surprise
- 18 juillet – Cadeau surprise
- 15 août – Prix en argent de 500 \$
- 19 septembre – Cadeau surprise

Plus tôt tu réserves, plus de chances tu as de gagner!
Appelle Just Roofing dès maintenant pour ton ESTIMATION GRATUITE!

WIN BIG WITH EARLY BIRD DRAWS!

Reserve your new roof today & enter for your chance to win amazing prizes!

- May 16 – \$1,000 Cash Prize
- June 20 – Surprise Gift
- July 18 – Surprise Gift
- August 15 – \$500 Cash Prize
- September 19 – Surprise Gift

The earlier you book, the more chances you have to win!
Call Just Roofing now for your FREE estimate!

Note-le dans ton agenda!
Le **GRAND tirage** final aura lieu en direct le **17 octobre** sur les ondes de **CINN 91,1** — branche-toi et ne manque pas ta chance de gagner!

Mark your calendar!
The **Grand Prize Draw** goes live on **October 17th** on **CINN 91.1** — tune in and don't miss your chance to win!